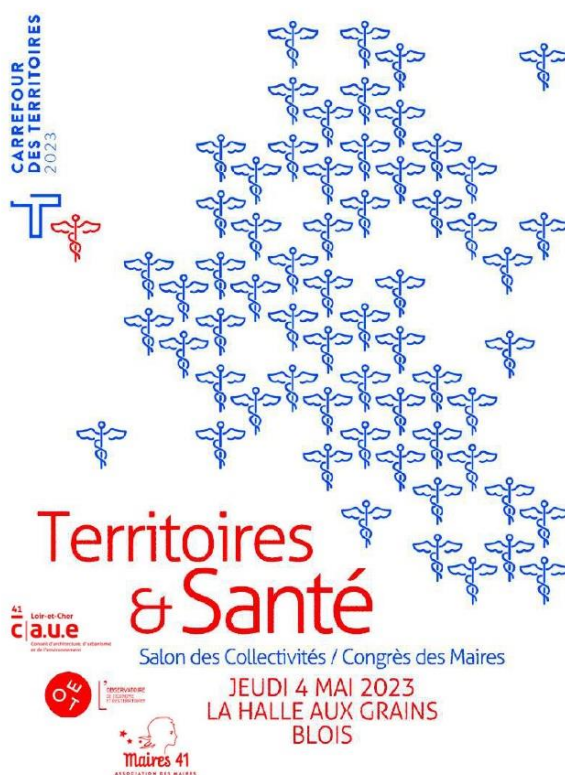
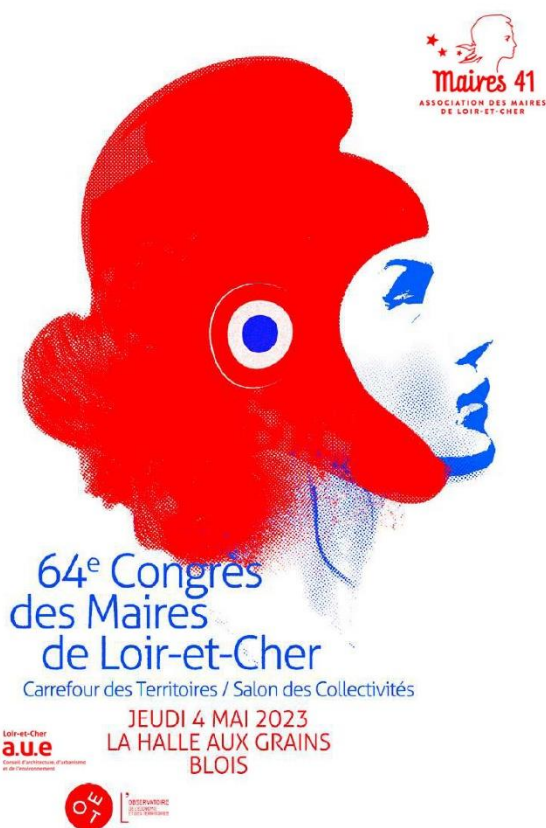


Salon des Maires et des Collectivités

4 mai 2023



Dossier de presse

PROGRAMME JEUDI 4 MAI 2023

CARREFOUR
DES TERRITOIRES
2023



**Territoires
& Santé**

12h30

Apéritif sur le salon
des partenaires

Déjeuner libre
(food truck
sur le parvis
de la HAG)

14h30 CONGRÈS DES MAIRES

Journée animée
par Frédéric DUVAL,
co-fondateur
et directeur
de la publication
de Lyon Positif



17h

Déambulation
sur le salon
des partenaires

18h30

Apéritif cocktail
au château de
la Vicomté à Blois
120, rue Basse
des Grouets
(Inscription
obligatoire)

9h

**Ouverture du Salon des Maires
et des Collectivités**

Accueil café sur le salon des partenaires

9h30

Atelier 1 – L'Urbanisme favorable à la santé (UFS) :
les territoires en projet, ARS et CAUE

Salle Amboise 1^{er} étage

10h

**Atelier 2 – Offre de santé de proximité
en Loir-et-Cher : analyse et outils, Observatoire
de l'Économie et des Territoires**

Hémicycle

10h30

**Atelier 3 – Attirer les professionnels de santé
en Loir-et-Cher : prospection et outils**

à votre disposition ! Agence d'attractivité Be LC

Salle Amboise 1^{er} étage

11h30

**Table ronde La santé à l'épreuve
des politiques publiques**

Hémicycle

Discours de Catherine LHÉRITIER,
présidente de l'Association des Maires
de Loir-et-Cher, vice-présidente de l'AMF

Assemblée générale statutaire

Découverte d'initiatives communales

Intervention de Claire PEIGNÉ,
membre du comité directeur de l'AMF
et co-présidente de la commission permanente
Santé

Allocutions de Philippe GOUET, président
du conseil départemental,
et de François PESNEAU, préfet de Loir-et-Cher

Conférence de clôture de Jean-Louis SANCHEZ,
fondateur de l'Observatoire national
de l'action sociale

*Les maires au cœur de la République :
la commune, lieu de réconciliation
des contradictions dans une société en crise*



Partenariat avec le CNFPT : la présence d'un agent
à 2 ateliers ou table ronde sera validée au titre
d'une journée de professionnalisation tout
au long de la carrière.
Une attestation sera adressée ultérieurement
par le CNFPT.



CARREFOUR DES TERRITOIRES

Territoires & Santé

4 mai 2023

UN ÉVÉNEMENT PROPOSÉ ET COORDONNÉ PAR





EN BREF

Date

4 mai 2023
9h – 12h30

Thème

Territoires & Santé

Lieu

La Halle aux Grains
2 place Jean-Jaurès
41000 BLOIS

Conditions d'accès

Événement gratuit
sur inscription préalable

Objectif

Mettre les intelligences
collectives au service des
territoires par des
exemples concrets et
reproductibles

Profil des participants

Elus, agents des
collectivités, acteurs
socio-économiques,

2 modes d'approches

Une table ronde animée
par des grands témoins
Des ateliers techniques
interactifs

Les à-côtés

Un salon des partenaires
pour découvrir expertises
et conseils de nombreux
partenaires techniques
des collectivités

Partenariat avec le CNFPT

La présence d'un agent à
2 ateliers ou table ronde
sera validée au titre d'une
journée de
professionnalisation tout
au long de la carrière



TABLE RONDE

■ ***La santé à l'épreuve des politiques publiques***

La santé est au cœur de l'actualité depuis que la crise sanitaire nous a rappelé que nos territoires pouvaient être vulnérables face à une pandémie à la fois imprévisible et en même temps révélatrice des limites de nos systèmes de santé. Mais ces fragilités sont aussi l'occasion de prendre conscience de la réelle capacité des territoires à se mobiliser en faveur d'une meilleure santé pour tous. Les sujets existent et les élus s'en sont saisi depuis longtemps : lutter contre les déserts médicaux, assurer une couverture médicale équilibrée des territoires, enrayer la pollution atmosphérique, repenser la place de la nature dans les espaces urbanisés, accueillir les professionnels de santé dans les meilleures conditions, etc.

La richesse des leviers possibles pour parler de santé repose précisément sur le fait qu'une bonne santé résulte de multiples facteurs, dont beaucoup relèvent des politiques publiques, nationales ou plus locales.

Comprendre le pouvoir d'agir des élus sur ces politiques publiques est une donnée fondamentale pour accepter l'idée que tous les territoires, tous les élus et toutes les échelles peuvent se saisir de ces sujets. Les territoires ne veulent plus subir une politique de santé qui leur serait imposée, mais être acteurs de celle-ci et l'infléchir, avec l'appui des pouvoirs publics.

- Avec
 - Patrice DIOT, Doyen de la faculté de médecine de l'université de Tours
 - Elisabeth DOINEAU, Sénatrice, Rapporteuse générale de la commission des affaires sociales au Sénat
 - Aurore GELY-PERNOT, Maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
 - Philippe GOUET, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher



TABLE RONDE : PRESENTATION DES INTERVENANTS

- **Philippe DIOT**

Pneumologue, Patrice DIOT est professeur de pneumologie au CHU de Tours. Il est également Doyen de la faculté de médecine de Tours depuis 2014,

Il a été président de la Conférence des doyens de Médecine de 2020 à 2022.

- **Élisabeth DOINEAU**

Élisabeth DOINEAU est une élue de terrain depuis près de trente ans. Elle est actuellement Conseillère départementale de la Mayenne (présidente de la commission solidarité, enfance, famille) et Sénatrice de la Mayenne (depuis septembre 2014).

Au Sénat, elle occupe la fonction de Vice-présidente de la commission des Affaires sociales, domaine qui l'intéresse tout particulièrement (et en premier lieu, la protection de l'enfance). Elle est la Rapporteuse générale de cette commission. Elle est également membre de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale.

Engagée dans la vie associative depuis toujours, elle est aujourd'hui présidente de l'épicerie sociale « le pélican », de l'ADLJ et des amis de la bibliothèque de la Mayenne.

- **Aurore GELY-PERNOT**

Aurore GELY-PERNOT est titulaire d'un doctorat de biologie cellulaire et neuroscience.

Depuis septembre 2016, elle est Maître de Conférences, Enseignant-Chercheur de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et de l'Institut en recherche, santé, environnement, travail (Irset). Elle est par ailleurs maire de la commune d'Andouillé-Neuville en Ille-et-Vilaine. Elle travaille depuis plusieurs années sur la santé environnementale.

- **Philippe GOUET**

Diplômé d'État de masseur kinésithérapeute et d'ostéopathie, Philippe Gouet a été vice-président du syndicat national des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs et président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux Centre Val de Loire jusqu'en 2021.

Il siège au Conseil départemental de Loir-et-Cher depuis 2019.

Élu Président du Conseil départemental le 1^{er} juillet 2021, il est également Président de la commission santé de l'Association des départements de France.



TROIS ATELIERS TECHNIQUES

■ ***L'Urbanisme favorable à la santé (USF) : les territoires en projet***

L'urbanisme est un déterminant majeur mais sous-estimé de la santé des populations. Un urbanisme inapproprié dégrade la santé des habitants qui y vivent. Des solutions existent, telles que « l'urbanisme favorable à la santé », qui promeut une démarche de santé globale et la positionne comme facteur essentiel à l'attractivité du territoire, tout en luttant contre les inégalités de santé.

Cet atelier abordera :

- la définition des déterminants de santé et leurs liens avec les politiques d'aménagement (architecture, urbanisme, paysage) ;
- les défis de santé qui se présentent sur notre département et leurs liens avec l'environnement ;
- des exemples de projets d'aménagement (lotissements et espaces publics) suivis par le CAUE 41 et ayant contribué à l'amélioration de certains déterminants de santé.

➤ Animation

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loir-et-Cher
- Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

■ ***Offre de santé de proximité en Loir-et-Cher : analyse et outils***

L'Observatoire partagera son expertise sur les questions de démographie médicale et d'organisation territoriale de la santé de proximité, acquise par une vingtaine d'années d'observation fine.

Seront présentés :

- des éléments de diagnostic de territoire sur ces problématiques, avec un focus sur la définition des bassins de patientèle et l'identification de ceux en tension
- un outil webSIG dédié à l'offre de santé de proximité, aux territoires aidés et aux zonages spécifiques.

➤ Animation

- Observatoire de l'Économie et des Territoires

■ ***Attirer les professionnels de santé en Loir-et-Cher : prospection et outils à votre disposition !***

Découvrez et appropriiez-vous les différentes actions de prospection, les dispositifs d'aides et d'accompagnement à l'installation des médecins généralistes et des paramédicaux qui viennent en complément de vos propres démarches de recherche.

➤ Animation Agence d'attractivité de Loir-et-Cher



PRÉSENTATION DES ORGANISATEURS



Créée en 1952, l'Association des Maires de Loir-et-Cher a pour mission d'accompagner les Maires et Présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans la gestion de leur collectivité en leur apportant assistance et soutien par le conseil, l'information, la formation des élus, et de faciliter entre eux des liens de solidarité, d'amitié et de coopération indispensables à une action locale.

Au fil des années, l'association a affirmé son rôle de soutien des maires dans l'exercice de leurs fonctions et élargi les contours de son action pour offrir de nombreux services au bénéfice de ses adhérents.

A ce titre, l'association est un organisme de formation agréé. Afin d'accompagner au mieux les élus dans leur prise de fonction et dans l'exercice effectif de leur mandat, elle propose ainsi des sessions de formations régulières. L'association sélectionne également régulièrement des thèmes d'actualité ou d'importance particulière pour organiser des réunions d'information avec l'appui et l'intervention de partenaires privés ou institutionnels.

De plus, l'activité de conseil et d'aide à la décision est une des raisons d'être de l'association. A cette fin, un conseil juridique est assuré par l'équipe : l'association répond à toutes les interrogations administratives et juridiques des maires et présidents d'EPCI portant sur tout sujet relatif à la gestion de leur collectivité.

Chaque année, l'association organise en outre de nombreux événements à destination des élus locaux pour favoriser les échanges et les débats et leur offrir un espace de dialogue.

Enfin, l'association porte la parole des élus auprès du représentant de l'Etat dans le département, comme auprès des différentes institutions publiques et privées. Regroupant la quasi-totalité des communes et intercommunalités du département, elle est, de fait, un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des acteurs locaux.

Pour l'ensemble de ces services, l'association dispose de la force et de la richesse d'un réseau national avec l'Association des Maires de France et les autres associations départementales de maires. Ce réseau est apte à partager compétences et expériences et à porter les intérêts locaux devant les pouvoirs publics.

Association des maires de Loir-et-Cher

34 rue du Bourg-Neuf - 41000 Blois

Tél. : 02 54 78 22 67 – Email : contact@maires41.fr

Pour en savoir plus : www.maires41.fr



Créé en 1979, suite à la Loi sur l'architecture de 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loir-et-Cher exerce des missions de service public.

Il est chargé de promouvoir, sur le plan local, la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Ses actions sont fondées sur la base de 4 missions : le conseil, la sensibilisation, l'information et la formation.

Tout acte d'aménagement – depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison – est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à chacun de nous.

A tous les niveaux et à tous les stades d'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité. Il accompagne les collectivités dans leurs réflexions sur l'aménagement de leurs territoires et leurs projets de bâtiments ou d'espaces publics et conseille les particuliers et les associations dans leurs projets de construction, de rénovation ou de sensibilisation.

Impliqué dans les enjeux actuels tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles..., le CAUE y répond en informant, en conseillant et en développant l'esprit de participation du public.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loir-et-Cher

34 avenue Maunoury - 41000 Blois

Tél. : 02 54 51 56 50 – Email : contact@caue41.fr

Pour en savoir plus : www.caue41.fr



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Créé en 1995, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, réunissant 120 membres (sans compter les communes adhérentes via leur EPCI).

L'Observatoire de l'Économie et des Territoires mène une action d'intérêt économique général. Sa mission : apporter un éclairage utile à la décision des organismes et institutions impliqués dans le développement, l'aménagement et les solidarités du Loir-et-Cher et des départements voisins.

Il travaille selon deux axes principaux :

■ **des études :**

- collecte, centralisation, traitement et diffusion sur Pilote41, plateforme d'informations territoriales, de multiples données sur la connaissance des phénomènes socio-économique à l'œuvre (population, économie, territoires, cadre de vie...), pour tout public et de toute nature (statistiques, cartes, etc.) ;
- analyses et publications plurisectorielles, statistiques à la demande.

■ **des outils :**

- atlas socio-économiques et territoriaux,
- observatoires thématiques, financiers, répertoires des entreprises, moteurs de recherche,
- outils personnalisés intégrables dans le site internet d'une collectivité ou d'un partenaire (annuaire d'entreprises, zones d'activités, cartes interactives ...),
- applications WebSIG (cadastre, urbanisme, développement économique, gestion patrimoniale de l'eau, assainissement, milieux aquatiques ...).

Observatoire de l'Économie et des Territoires

Cité administrative porte B - 1^{er} étage

34 avenue du maréchal Maunoury - 41000 Blois

Tél. : 02 54 42 39 72 – Email : infos@observatoire41.com

Pour en savoir plus : www.pilote41.fr

64^e Congrès de l'Association des Maires de Loir-et-Cher



64^e Congrès
des Maires
de Loir-et-Cher

JEUDI 4 MAI 2023
LA HALLE AUX GRAINS
BLOIS

UN ÉVÉNEMENT PROPOSÉ PAR



Les élus de Loir-et-Cher réunis pour leur Congrès annuel !

Les élus loir-et-chériens, maires et présidents d'intercommunalités, adjoints et conseillers, sont attendus le 4 mai prochain à la Halle aux Grains de Blois, pour le 64^{ème} congrès de l'Association des Maires de Loir-et-Cher.

Ce rendez-vous annuel qu'est le Congrès des maires est un moment privilégié et fédérateur rassemblant l'ensemble des élus de Loir-et-Cher.

Cet événement sera l'occasion pour **Catherine LHERITIER**, présidente de l'Association des Maires de Loir-et-Cher et vice-présidente de l'AMF, de revenir sur les faits marquants de l'action de l'association au cours de l'exercice écoulé. Il sera immanquablement un temps de dialogue essentiel entre les élus et les institutionnels, mais également un temps de débats et d'échanges sur les enjeux majeurs de ce mandat, sur l'évolution des territoires et les grands sujets de société.

Ce Congrès sera particulièrement important dans le contexte actuel de mi-mandat et de mutations sociétales.

De nombreux temps forts jalonneront cet événement, dont l'Assemblée Générale, en présence de **Philippe GOUET**, président du conseil départemental et de **François PESNEAU**, préfet de Loir-et-Cher.

Lors de ce congrès, des **initiatives communales** seront présentées afin de mettre en valeur l'engagement quotidien des élus locaux.

Enfin, **Jean-Louis SANCHEZ**, fondateur de l'Observatoire national de l'action sociale, clôturera cette journée en animant une conférence sur le thème « *Les maires au cœur de la République : la commune, lieu de réconciliation des contradictions dans une société en crise* ».

JOURNÉE ANIMÉE PAR FRÉDÉRIC DUVAL

Diplômé de Sciences Politiques et de Droit Public, Frédéric Duval commence sa carrière comme directeur de cabinet dans de nombreuses collectivités territoriales pendant 10 ans.

Après une activité de « relations publiques » dans un grand groupe industriel, il crée sa propre agence de conseil en lien avec les collectivités territoriales. Proximité, territoires, élus sont ainsi les mots clés qui depuis plus de 20 ans jalonnent son parcours d'entrepreneur.

A travers du conseil stratégique, l'animation de Codir ou l'organisation d'événements, il a accompagné des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dans leur développement auprès des clients publics locaux.

Dans le cadre d'associations de dirigeants et au sein de divers mouvements patronaux, il a aidé des porteurs de projets dans la définition et la mise en œuvre de leur développement commercial, dans l'évolution de leur communication personnelle et l'animation de leurs réseaux.

Comme enseignant à l'université et dans plusieurs écoles de commerce, il a animé des séances de créativité ou formé de jeunes créateurs d'entreprises à l'art du Pitch.

Comme coach, il intervient particulièrement sur les enjeux du « leadership relationnel » auprès de managers et dirigeants et est un expert reconnu du « storytelling ».

Depuis 3 ans, il a donné encore plus d'impact à son engagement d'hyperproximité en créant LYONPOSITIF.fr, le média inspirant des acteurs engagés dans les transitions du territoire de la métropole de Lyon. Il est également le rédacteur en chef de l'émission « l'invité Politique » sur la radio LYON 1^{ère}.

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

■ JEAN-LOUIS SANCHEZ

Fondateur de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), directeur du Journal des acteurs sociaux (le Jas) et Président du Collectif Appel à la fraternité

Professeur à la faculté de droit de Limoges entre 1968 et 1975, Jean-Louis Sanchez a ensuite quitté l'enseignement afin de se consacrer à des fonctions d'encadrement supérieur dans divers communes et départements.

Fort de cette double expérience, il crée en 1990 l'Observatoire national de l'action sociale (Odas) dans le but de proposer des réformes d'ampleur pour répondre aux difficultés sociales de notre pays, et ce avec le souci constant de réunir toutes les différentes sensibilités politiques.

Puis, en 1999, il lance un Appel à la fraternité visant à lutter contre l'effacement des repères et le délitement du lien social. Cet appel sera à l'origine de la consécration de la fraternité en Grande Cause Nationale en 2004 et de la forte mobilisation des maires de France dont deux tiers ont signé une charte de la fraternité. Ce sera également le point de départ quelques années plus tard des ateliers du vivre-ensemble, moments d'échanges entre les administrés, les élus et les associations.

Désormais, en partenariat avec plus de soixante organisations dont l'AMF, il promeut la mise en œuvre d'une Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité partout en France afin de faire connaître l'importance des liens sociaux et des repères collectifs dans une société de plus en plus fragmentée.

Ainsi, engagé depuis plusieurs années dans la défense du lien social et du vivre-ensemble et auteur de divers ouvrages relatifs au développement économique et social, à la décentralisation ou encore à la fraternité, Jean-Louis Sanchez justifie d'une connaissance et d'une expérience précieuses.

Décorations :

- Officier de l'Ordre national du Mérite
- Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur

Publications :

- *La Fraternité n'est pas une chimère : 35 réformes indispensables pour rétablir le vivre-ensemble*, L'Harmattan, 2018
- *La Promesse de l'autre*, Les Liens qui Libèrent, 2013
- *Pour une République des maires*, L'Harmattan, 2008
- *Se former au développement social local*, préface, Dunod, 2008
- *Réussir l'observation gérontologique : vieillissement et cohésion sociale*, Dunod, 2003
- *Décentralisation : de l'action sociale au développement social*, L'Harmattan, 2001
- *L'observation de l'enfance en danger : guide méthodologique*, Odas éditeur, 2001

- *Fraternité 2000 : côté-à-côté, solidaires*, Autrement, 2000
- *Action sociale : la décentralisation face à la crise*, Odas éditeur, 1996
- *L'action sociale décentralisée, bilan et perspectives*, Odas éditeur, 1993
- *Grand-âge et dépendance*, ENSP, 1992
- *Santé et précarité : du droit à la réalité*, ENSP, 1991

PRÉSENTATION DES ORGANISATEURS



Créée en 1952, l'Association des Maires de Loir-et-Cher a pour mission d'accompagner les Maires et Présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans la gestion de leur collectivité en leur apportant assistance et soutien par le conseil, l'information, la formation des élus, et de faciliter entre eux des liens de solidarité, d'amitié et de coopération indispensables à une action locale.

Au fil des années, l'association a affirmé son rôle de soutien des maires dans l'exercice de leurs fonctions et élargi les contours de son action pour offrir de nombreux services au bénéfice de ses adhérents.

A ce titre, l'association est un organisme de formation agréé. Afin d'accompagner au mieux les élus dans leur prise de fonction et dans l'exercice effectif de leur mandat, elle propose ainsi des sessions de formations régulières. L'association sélectionne également régulièrement des thèmes d'actualité ou d'importance particulière pour organiser des réunions d'information avec l'appui et l'intervention de partenaires privés ou institutionnels.

De plus, l'activité de conseil et d'aide à la décision est une des raisons d'être de l'association. A cette fin, un conseil juridique est assuré par l'équipe : l'association répond à toutes les interrogations administratives et juridiques des maires et présidents d'EPCI portant sur tout sujet relatif à la gestion de leur collectivité.

Chaque année, l'association organise en outre de nombreux événements à destination des élus locaux pour favoriser les échanges et les débats et leur offrir un espace de dialogue.

Enfin, l'association porte la parole des élus auprès du représentant de l'Etat dans le département, comme auprès des différentes institutions publiques et privées. Regroupant la quasi-totalité des communes et intercommunalités du département, elle est, de fait, un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des acteurs locaux.

Pour l'ensemble de ces services, l'association dispose de la force et de la richesse d'un réseau national avec l'Association des Maires de France et les autres associations départementales de maires. Ce réseau est apte à partager compétences et expériences et à porter les intérêts locaux devant les pouvoirs publics.

Association des maires de Loir-et-Cher

34 rue du Bourg-Neuf - 41000 Blois

Tél. : 02 54 78 22 67 – Email : contact@maires41.fr

Pour en savoir plus : www.maires41.fr

Salon des Partenaires

LE SALON DES PARTENAIRES : UN ESPACE D'ECHANGES AU SERVICE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Salon des partenaires se tiendra dans le grand hall de la Halle aux Grains pendant toute la journée, afin de mettre en relation élus, acteurs publics, entreprises locales et organismes qui travaillent aux côtés des collectivités.

Nouveauté : en raison de nombreuses sollicitations de partenaires, le Salon se tiendra cette année sur les deux niveaux de la Halle, rassemblant ainsi plus d'une soixantaine d'exposants pour cette édition 2023.

Cette année encore, les élus locaux ont besoin de se retrouver et d'échanger avec les partenaires de la région pour bénéficier de conseils, construire leurs projets et imaginer de nouvelles solutions au service de leurs collectivités et administrés.

Le Salon des partenaires est un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur public local ; il réunit les entreprises et institutions souhaitant rencontrer les décideurs locaux, élus et agents territoriaux.

A cette occasion, les élus peuvent exposer les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre durant leur mandat et bénéficier de l'expertise des partenaires institutionnels et structures du secteur privé présents. Les entreprises profitent également du Salon des partenaires pour présenter leurs solutions innovantes à destination des collectivités, rencontrer de nouveaux prospects, consolider leurs relations existantes et entretenir leur notoriété. Ce salon est enfin l'opportunité à la fois pour les décideurs publics mais aussi pour les professionnels du secteur public de relancer l'économie de notre territoire.